



Renseignements

► Inscrivez-vous...c'est gratuit !

Maison des Services Publics
Service écologie urbaine
4, rue Jules Ferry
77130 Montereau-fault-Yonne

► 01 60 57 21 39

ecologieurbaine@ville-montereau77.fr
www.montereau77.fr



Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Coordonnées :

Est intéressé (e) par le jardin partagé

du parc de la Gramine

de la rue des Fossés

Bulletin à envoyer à l'adresse ci-dessus ou à déposer à l'accueil de la Mairie ou de la Maison des services publics.



Jardins PARTAGÉS

• Montereau •

Santé et convivialité !





Le saviez-vous ?

Des jardins gratuits vous sont dédiés !

► La Ville met à votre disposition des jardins partagés cultivables gratuitement, chacun pouvant en récolter les fruits et légumes dès leur maturité. Ils sont situés parc de la Gramine en Ville Haute à proximité de la Digitale Académie et rue des fossés en Ville Basse (jardin de la Croix Rouge).

Définition des jardins partagés

► Un jardin partagé est un jardin collectif de quartier mis à votre disposition pour y pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement. Il se compose en général d'un lieu de discussion, d'une parcelle cultivée avec des légumes, des fleurs, des fruitiers et une zone de compostage. Ces jardins naissent souvent d'un espace vert public, s'agrandissant au fur et à mesure de vos besoins et de vos envies. Il ne tient qu'à vous d'agir pour ramener la nature dans votre quartier afin d'embellir votre cadre de vie !



Jardins ouvriers

► Depuis 2006, la Ville a mis 138 parcelles cultivables à disposition de l'association des « Jardins Ouvriers de Montereau » qui supervise les 42 400 m² de terrain situés route de Pro vins. Ici, vous pouvez louer une parcelle pour 104€ par an (15€ de cotisation, 9€ d'assurance et 80€ de caution), hors consommation d'eau. Chaque jardin est équipé d'un cabanon, d'un récupérateur d'eau et d'un compteur individuel. De quoi planter et récolter tous vos fruits et légumes préférés à moindre frais !



Les valeurs du jardin partagé

Cultivons ensemble !

- Solidarité et convivialité : ces jardins sont des lieux ouverts à tous favorisant les échanges interculturels et intergénérationnels.
- Respect de l'environnement : vous y travaillez la terre avec des techniques de jardinage au naturel. Ces jardins sont aménagés avec des espaces de compostage et des récupérateurs d'eau de pluie.
- Amélioration du cadre de vie : en cultivant ces jardins, vous contribuez à améliorer l'image de votre quartier.
- Santé et alimentation : ces jardins participent à votre bien-être en vous facilitant l'accès à une alimentation de qualité.
- Citoyenneté : un projet de jardin partagé, c'est un moyen de participer à la vie de votre cité en valorisant son territoire.



Ville Haute
Parc de la Gramine
(Jardin de la Digitale Académie)

Situation des jardins



Ville Basse
Rue des Fossés
(Jardin de la Croix Rouge)